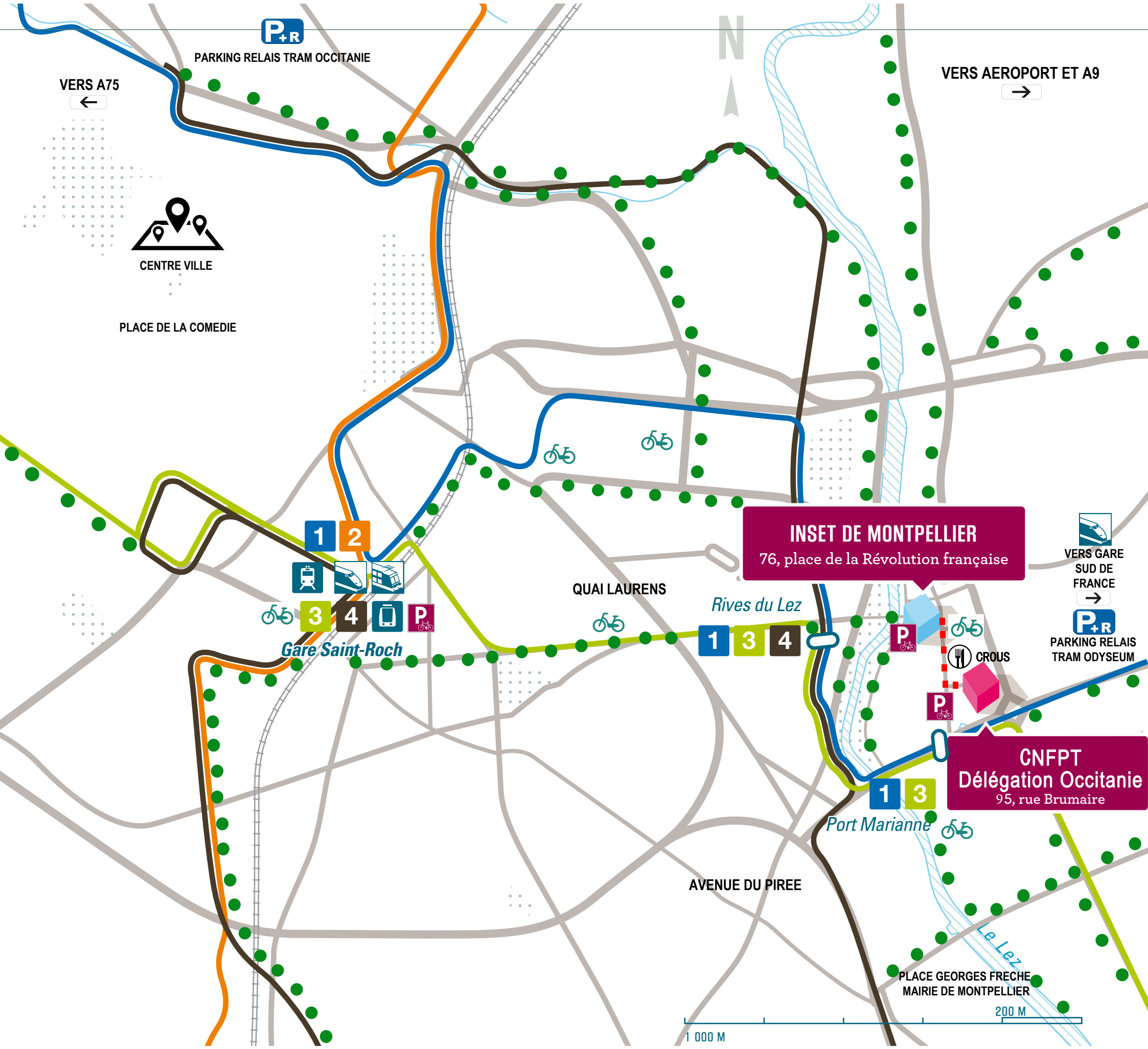
INSET DE MONTPELLIER



NOS SITES DE FORMATION (lieu précisé sur votre convocation) :

INSET DE MONTPELLIER
76, Place de la Révolution française 34965 MONTPELLIER Cedex 2 OU
Tél. : 04 67 99 76 76

DÉLÉGATION OCCITANIE
95, rue Brumaire 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 61 77 77

EN VÉLO

Depuis la gare St Roch : comptez 10 minutes à vélo pour rejoindre la délégation et l'Inset. Des stations de vélos sont à votre disposition à la Gare et quartier Richter, à l'Université, à proximité de l'INSET et de la délégation.

+ http://www.tam-voyages.com

L'INSET de Montpellier vous propose un parking vélo sécurisé. A votre arrivée, garez-vous brièvement devant l'entrée et rapprochez-vous de l'agent d'accueil pour obtenir un badge d'accès au parking à vélo situé au sous-sol du bâtiment.

EN TRAMWAY

Depuis la Gare St Roch :

- Tramway L1 direction « Odysséum », ou ligne 3 direction "Etang de l'or" ou "Lattes Centre" descendre à l'**arrêt Rives du lez pour l'INSET ou Port Marianne pour la délégation.**

Depuis la Gare Montpellier Sud de France :
Navette de bus gratuite vers l'arrêt Place de France puis tramway ligne 1 en direction de Mosson

Parking Tramway
9 parkings en connexion avec les 4 lignes de tramway proposent plus de 5000 places de stationnement, pour en savoir plus :

+ http://www.tam-voyages.com

EN BUS

Pour les transports départementaux, consultez le site d'Hérault transport :

+ http://herault-transport.fr

EN TRAIN

La gare Saint Roch se situe au centre de la ville. 10 minutes sont nécessaires pour rejoindre les 2 structures CNFPT Richter en transport en commun. La gare Montpellier Sud de France se situe à 25 min en transport en commun.

+ https://www.oui.sncf

À PIED

20 minutes à pied vous seront nécessaires pour relier la gare St Roch au site Richter

EN VOITURE

Avant de vous déplacer en véhicule individuel, pensez à pratiquer le covoiturage.

EN AVION

Une navette dessert l'aéroport Montpellier Méditerranée jusqu'à la place de l'Europe, située à un arrêt tramway du site CNFPT (L1 et 4)

+ https://www.montpellier.aeroport.fr

Pour le handicap, le CNFPT s'engage

le CNFPT facilite l'accueil des agents en situation de handicap permanent ou temporaire lors des sessions de formation et met en œuvre si nécessaire des mesures de compensation des handicaps à travers des aides techniques. Afin de préparer au mieux votre accueil, contactez votre service formation ou le conseiller formation responsable du stage.

© 18/13603/PE - CNFPT STUDIO GRAPHIQUE